

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU JEUDI 29 OCTOBRE 2009**

L'An Deux Mille Neuf, le Vingt Neuf Octobre, à Vingt Heures Trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le Vingt Deux Octobre Deux Mille Neuf, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

**PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire**

**Mesdames, Messieurs les Maire-Adjoints**

**Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Bakay MEZRHIR - Claire CABRERA - Paul FAROUZ - Maurice CHAUVET - Jacqueline MARCONI - Catherine DUVERNOY - Jean-François CHAZOTTES - Alain GIRARD.**

**Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux**

**Gaston VIENS - Geneviève LAVILLE - Dahmane BESSAMI - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Malikat VERA - Frank-Eric BAUM - Chérif ZEKOUANE - Odette TERRADE - Pascale SOULARD - Mohammed GHERBI - Thierry ATLAN - Mustapha NAIDJA - Abdelkrim HELALA - Elisa MORMIN.**

**Absents représentés**

**Monsieur Philippe MENAGER représenté par Madame la Maire  
Madame Hind BENAÏNI représentée par Monsieur Gaston VIENS  
Monsieur Habib HASSOUNI représenté par Monsieur Maurice CHAUVET  
Madame Imène BEN CHEIKH représentée par Madame Claire CABRERA  
Monsieur Denis AZAN représenté par Monsieur Bakay MEZHRIR  
Madame Nathalie BESNIET représentée par Monsieur Alain GIRARD  
Madame Nadia EL HADI représentée par Madame Odette TERRADE**

**Absents non représentés**

**Monsieur François PHILIPPON**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Bakay MEZRHIR ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il a accepté.

Monsieur Bernard LE COUSTER, Directeur Général des Services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 40.

**L'ordre du jour** de la présente séance est adopté à l'unanimité.

**Le compte-rendu** de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

**Les arrêtés** pris par Madame la Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordée ainsi que la liste des marchés passés par procédure adaptée et formalisée sont présentés : aucune remarque.

## **COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE**

- ❖ Madame la Maire informe l'assemblée de la mise en place d'une votation citoyenne organisée dans toute la France à l'initiative d'un collectif national très large, composé de syndicats, de partis politiques et d'associations, qui a connu un grand succès dans la commune : 1888 personnes y ont participé. On a compté 1852 non, 28 oui, 8 abstentions. C'est le constat que les orlysiens sont attachés au service public de la Poste. Elle remercie tous les élus et les citoyens qui ont contribué dans leur diversité à ce succès. Au niveau national on a compté plus de 2 millions de votants et cette campagne se prolonge ce week-end avec l'envoi d'une carte postale au Président de la République, demandant un référendum.
- ❖ Le 15 Octobre, la Ville a été retenue pour ouvrir la première Ecole de la Deuxième Chance du Val de Marne. La Commune a été sélectionnée en raison de son expérience et de ses équipements de qualité. Située dans les locaux du CISPO, l'école accueillera 120 jeunes par an.  
Au printemps prochain, une première promotion de 60 stagiaires issus de tout le Département sera accueillie. La Maire remercie Alain GIRARD, qui a apporté son soutien en qualité de Conseiller Régional, et a permis la réussite de ce projet. Elle salue tous les professionnels du CISPO dont l'expérience et le professionnalisme ont été déterminants et qui intégreront la nouvelle structure.
- ❖ De nouvelles voies ont été ouvertes dans le cadre de la Rénovation Urbaine, et lors du prochain Conseil Municipal, une délibération sera proposée. Elle tient à informer, sans attendre, les conseillers des noms sélectionnés par le Bureau Municipal. La Municipalité a souhaité conserver les thèmes de chaque quartier, en cherchant à limiter les démarches administratives des riverains concernés.

- Pour le Quartier des Aviateurs, sont conservées :

L'allée Louis BREGUET prolongée jusqu'à la rue AMUNDSEN, l'allée Clément ADER, et la rue Jean MERMOZ.

Pour les nouvelles rues les noms suivants sont proposés du Nord au Sud.

Allée piétonne Jacqueline AURIOL, première femme pilote d'essai.

Allée piétonne Caroline AIGLE première femme brevetée pilote de chasse de l'armée de l'air.

La nouvelle rue transversale, entre la Voie des SAULES et l'avenue Marcel CACHIN, s'appellera rue Saint-Exupéry.

- Pour le quartier de la Pierre au Prêtre :

La rue Alfred DE MUSSET est prolongée jusqu'à son débouché à l'angle de la rue Pierre CORNEILLE. Le square Alfred DE MUSSET conserve son nom.

La nouvelle voie en arc de cercle, reliant l'avenue de la VICTOIRE à l'avenue des Martyrs de CHATEAUBRIANT, s'appellera Jean PROUVE, du nom du grand Architecte et Designer, Concepteur de l'actuel centre de loisirs primaires. La place devant le futur pôle petite enfance s'appellera Jean

PROUVE. Pour garder le lien avec les écrivains, l'allée piétonne qui desservira les nouveaux équipements publics dédiés à la jeunesse et à l'enfance s'appellerait, sous réserve de son accord: Andrée CHEDID, Ecrivain Poète, elle a beaucoup écrit sur et pour les enfants.

- ❖ Samedi 5 Décembre 2009, la Municipalité inaugurera avec les habitants, 4 nouvelles résidences livrées par VALOPHIS : Fernand Lamaze/Antoine de Saint-Exupéry/le parc des Saules et Les jardins d'Illia.  
Ce sera l'occasion de tenir l'engagement de Gaston VIENS de nommer le rond point qui borde la Maison du Renouvellement Urbain : place Henri-Jean PLANACASSAGNE, du nom de l'Architecte-Urbaniste-Conseil de la Ville décédé en 2004.

Monsieur PLANACASSAGNE a accompagné dès l'origine le projet Créer la Ville. Il a beaucoup apporté : les voies de circulation dans les ZAC de l'Hôtel de Ville et du Fer à Cheval, le contournement de la Mairie pour coller l'immeuble à la voie de chemin de fer et raccourcir la passerelle, le Boulevard Urbain et l'articulation du nouveau quartier du Fer à cheval.

- ❖ Pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville d'Orly s'est inscrite dans la Campagne de Prévention du Risque Alcool. Cette année, la campagne a conservé son orientation en direction du public jeune et notamment au forum et dans les établissements scolaires, la Mission locale.  
Le partenariat avec les restaurants privés qui se traduit par la distribution de 12 000 serviettes de table incitant à la modération, et une journée d'information s'est tenue en partenariat avec le centre Leclerc, avec la distribution de nombreux éthylo-tests. La sensibilisation du personnel communal sur la thématique de l'alcool au travail a été reconduite. Le Docteur AZAN a représenté la Commune à la conférence départementale.
- ❖ Samedi 21 Novembre de 10 h à 13 h se tiendra le premier Forum des Conseils de Quartiers. Il s'agira de faire le bilan de cette expérience de démocratie locale, d'en dégager les enseignements mais aussi de la renforcer en lui traçant de nouvelles perspectives. Cette manifestation sera animée par un professionnel et clôturée par l'intervention du sociologue Serge BRUNET spécialiste des problématiques sociales des banlieues.
- ❖ Comme chaque année, la Commune a renouvelé sa campagne de vaccination contre la grippe saisonnière. 180 vaccins ont été achetés et 120 agents (sur 800) se sont faits vacciner.

Pour l'action contre la grippe A, la Préfecture a désigné le gymnase Painlevé à Villeneuve le Roi comme centre de vaccinations. Il est demandé à la Commune de détacher 4 agents chaque jour, de 12h à 20h pendant 4 mois ce qui nécessite une grosse organisation. En principe le démarrage de cette campagne débutera la semaine du 9 novembre dirigée en priorité pour les professionnels à risques et les personnels de santé.

- ❖ Les Restaurants du Cœur entament leur campagne d'hiver dans leurs locaux de l'avenue des Martyrs de Châteaubriant. Au préalable, une soirée « Portes ouvertes » sera organisée Vendredi 20 Novembre à partir de 18h pour présenter un premier bilan, et rechercher de nouveaux bénévoles. Les inscriptions débuteront à partir du 16 Novembre de 9h à 11h30, la distribution à partir du 30 Novembre de 9h à 11h30.
- ❖ Le début du mois a été marqué par trois journées de grève d'une heure, suivie le premier jour par 38 % du personnel. La Municipalité a fait le maximum pour que les enfants ne soient pas pénalisés et que des repas soient servis aux élèves dans les écoles où les conditions le permettaient. La Municipalité a décidé de ne pas faire payer les familles pour les jours concernés. Comme elle l'avait indiqué lors de la précédente séance, la Maire confirme son esprit de dialogue et d'ouverture. La Municipalité n'étant pas hostile à une revalorisation du régime indemnitaire de toutes les catégories si les finances de la Commune le permettent.  
L'engagement a été pris de travailler cartes sur tables à partir de toutes les données dont dispose la Direction des Ressources Humaines, catégorie par catégorie, en notant tous les problèmes, et notamment la question de l'absentéisme.  
La première réunion de ce groupe de travail présidé par Farid RADJOUH s'est tenue ce matin.

Du vendredi 6 au vendredi 27 Novembre se tiendra : « Orly au fil des contes ». Une initiative coordonnée par la Direction Culturelle et la Direction de l'Enfance, dont le thème cette année est la découverte du conte musical avec, comme emblème, la boîte à joujoux de Claude DEBUSSY.

- ❖ Après les communications, Madame la Maire présente un vœu d'urgence concernant le reversement de la taxe professionnelle, proposé par les groupes de la Majorité Municipale.

*L'urgence est adoptée à l'unanimité.*

**Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :**

**5) -Décision modificative n°3 postérieure au Budget Primitif et au Budget Supplémentaire 2009-Commune.**

*Adopté à la majorité moins 8 abstentions : 5 (dont 1 mandat) du groupe GCSAS et 2 du groupe RDCM et 1 de Madame MORMIN.*

**6) –Modification de résultat cumulé de 2008 – Service de l'Assainissement.**

*Adopté à la majorité moins 8 abstentions : 5 (dont 1 mandat) du groupe GCSAS et 2 du groupe RDCM et 1 de Madame MORMIN.*

**7) –Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 euros à l'Association OSE.**

*Adopté à l'unanimité.*

**8) –Actualisation des tarifs de location, de caution et des heures de ménages pour les salles de convivialité pour l'année 2010.**

*Adopté à la majorité moins 1 voix contre de Madame MORMIN.*

**9) - Tarification des prestations du Centre Equestre pour les différents établissements.**

*Adopté à l'unanimité.*

**Arrivée de Madame Hind BENAÏNI**

**10)- Actualisation des tarifs des centres de loisirs et des accueils pré et post scolaires pour l'année 2010.**

*Adopté à l'unanimité.*

**11)- Validation des modifications à intervenir sur le dispositif intercommunal d'hébergement des femmes victimes de violences conjugales.**

*Adopté à l'unanimité.*

**12)- Présentation du rapport d'activités et financier de la Régie d'Exploitation des Forums d'Orly pour l'exercice 2008.**

*Dont acte.*

**13)- Modification du tableau des effectifs du personnel communal.**

*Adopté à l'unanimité.*

**14)- Suppression des emplois du centre de Boiscommun.**

*Adopté à la majorité moins 2 abstentions du groupe RDCM.*

**15)- Attribution de l'indemnité forfaitaire territoriale en faveur des personnes se déplaçant à l'intérieur d'une commune.**

*Adopté à l'unanimité.*

**16)- Adhésion des communes de Villecresnes et Santeny au Syndicat d'Action Foncière du Val de Marne (SAF 94.**

*Adopté à l'unanimité.*

**17) - Présentation du rapport annuel d'activité et du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable présenté par le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF).**

*Dont acte.*

**18) - Présentation du rapport d'activité 2008 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).**

*Dont acte.*

**19) Vœu concernant la privatisation de la Poste présenté par les groupes de la Majorité Municipale**

**Objet : REVERSEMENT DE TAXE PROFESSIONNELLE**

La Ville d'Orly se voit dans l'obligation de reverser 182 631 Euros à l'Etat en 2010, au titre de plafonnement de Taxe Professionnelle pour les entreprises.

**CONSIDERANT**

**D'une part**

- Cette somme comme un manque à gagner au moment où la commune élabore son budget,
- L'effet pervers du bouclier fiscal qui écrête la contribution des entreprises aux dépenses collectives pourtant utiles à la vie sociale et économique,
- Les transferts continus des charges et compétences, que l'Etat n'entend plus assumer sans accorder les ressources propices à les financer de manière correcte, comme cause de la progression de la fiscalité locale,
- Cette mesure comme participant aux transferts de nature de fiscalité sur les ménages.

**D'autre part**

- Les gains estimés entre 8 à 12 milliards pour les entreprises par la suppression de la TP, dès 2011, comme une perte de financement par les collectivités locales des services, équipements et aménagements indispensables,
- La « *Contribution économique territoriale* » (assise à la fois sur la valeur ajoutée des entreprises et sur la valeur locative de leurs locaux,) comme insuffisante pour la compenser dans son intégralité, et à hauteur des besoins,
- Le déficit record atteint par le budget 2010 de l'Etat (170 Mds €) comme prétexte à restreindre davantage les moyens pour l'éducation, la santé, le logement social et autres besoins sociaux (avec une évolution « zéro volume » des dépenses),
- La confirmation des diverses exonérations fiscales (40 milliards € en 2010), favorables à ceux qui en ont pourtant les moyens, comme facteur majeur de l'injustice fiscale et sociale,
- Ces orientations comme pesant lourdement sur tous les aspects du quotidien et du futur de la majorité de la population.

**LE CONSEIL MUNICIPAL D'ORLY**

- Souligne les difficultés d'élaboration en 2010 d'un budget communal qui maintient et améliore les services publics locaux pour sa population particulièrement touchée par la crise,
- S'oppose aux réformes fiscales et territoriales qui vont affaiblir, sinon étouffer, les capacités des collectivités et amplifier les inégalités,
- Conteste le motif d'une présumée efficacité économique d'une suppression de la TP, visant à réduire les charges fiscales et sociales réputées peser sur les entreprises, de manière à les rendre plus compétitives possibles et moins sujettes aux délocalisations, (en faisant miroiter une nouvelle fois « les emplois de demain »),
- Dénonce le prétendu endettement excessif, la soi-disante mauvaise gestion, l'irresponsable inflation de recrutements de la collectivité territoriale, accusations sans fondements,

- Conteste l'argument fallacieux d'une collectivité contribuant aux « *déficits publics* » alors que son budget est obligatoirement voté en équilibre, les emprunts ne portant que sur les investissements contrairement à l'Etat,
- Propose que l'effort collectif demandé pour redresser les finances publiques soit supporté en particulier par les plus aisés et les activités financières, parce que la justice fiscale , voire la moralité, exige que chacun y contribue selon sa capacité.

*Adopté à l'unanimité.*

### **QUESTIONS DIVERSES**

Concernant la Taxe Professionnelle et la Réforme des Collectivités Territoriales, Monsieur CHAUVET rappelle le rassemblement populaire prévu lundi prochain dès 11 heures devant le Sénat. Il signale la diffusion d'une carte de protestation à destination du Président de la République et des actions prévues sur ce thème tout le mois de Novembre.

Madame SOULARD interroge pour savoir si un travail a été engagé sur le document unique en matière de prévention et sécurité du travail.

Monsieur RADJOUH répond que ce travail est engagé, que le document pour les Services Techniques est fait et que l'étude est en cours, en liaison avec le Comité d'Hygiène et de Sécurité, pour les autres secteurs d'activité. Ce document sera rendu public dès qu'il sera achevé.

Madame MORMIN intervient pour signaler les problèmes de savon et de papier dans les toilettes de l'école Paul Eluard pour le lavage des mains des enfants dans le cadre de la prévention grippale. Il lui est répondu qu'en principe toutes les écoles ont été fournies, et qu'aucune demande particulière n'a été signalée par la Direction de l'école, mais une vérification sera faite.

Enfin Madame TERRADE informe l'Assemblée d'une délégation de femmes dont elle fait partie, et qui va se rendre en Palestine pour rencontrer des femmes Palestiniennes et Israéliennes qui luttent ensemble pour la Paix au Proche-Orient.

La séance est levée à 22 h 16.

**Le Secrétaire de séance**

**Marne**

**Bakay MEZRHIR**

**La Maire d'Orly  
Conseillère Générale du Val de**

**Christine JANODET**